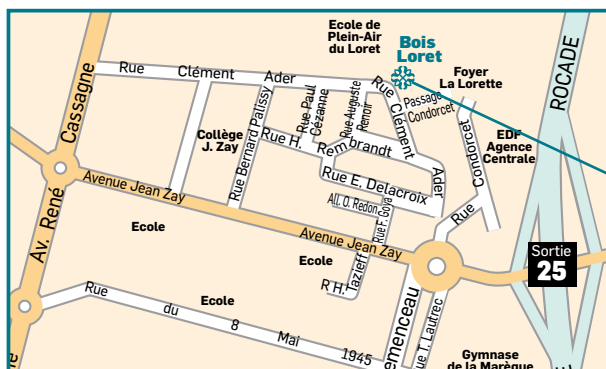


# Résidence

## «Le Bois du Loret» à Cenon (33)



Maison de retraite médicalisée  
(E.H.P.A.D.)



30, rue Clément Ader - CS 80003  
33152 CENON CEDEX  
Tél : 05 56 67 95 95  
Fax : 05 56 67 95 96  
ehpad-leboisduloret@foyersdesaines.fr

### Le mot de la Direction et du Personnel

Située au cœur du domaine du Loret à Cenon, la résidence « Le Bois du Loret », est ouverte dans un cadre chaleureux, moderne et spacieux, alliant confort et sécurité. Cet établissement, habilité à l'aide sociale, a vu le jour grâce notamment au soutien du Conseil Général. Ainsi le plus grand nombre peut accéder à un équipement de grand standing dans des conditions tarifaires intéressantes. La haute qualité de la résidence tient à son environnement calme, agréable et à sa remarquable accessibilité. Une équipe pluridisciplinaire qualifiée et formée assure la prise en charge des personnes âgées valides, semi-valides et dépendantes.

### L'EHPAD se compose d'une maison de retraite sur deux niveaux

- 32 chambres
- 1 espace restauration
- 1 salon climatisé
- 1 tisanerie

### Le rez-de-jardin

- proposant :
  - 18 chambres et 2 places d'accueil de jour en Unité pour Personnes Agées Désorientées (UPAD),
  - 2 salles d'activités,
  - 3 salons,
  - un espace repos.

Cette unité est entièrement sécurisée et adaptée aux pathologies Alzheimer et associées.

### L'Établissement dispose d'équipements modernes et adaptés :

- une salle de balnéothérapie,
- des locaux de soins (salle de consultation, salle de kinésithérapie),
- des lieux de vie, (restaurant, salles d'activité et une bibliothèque),
- un salon de coiffure et d'esthétique,
- un véhicule de transport adapté.

### Le +

**Une salle Snoezelen, de stimulations sensorielles** : cette salle s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Plusieurs activités touchant aux 5 sens y sont proposées (aromathérapie, musique, balnéothérapie...). Tout est pensé pour détendre les résidents et calmer les angoisses, placer la personne dans une situation de bien-être propice à la communication.

### Un logement adapté :

- Les résidents bénéficient d'une chambre de 20 m<sup>2</sup> totalement équipée. Elle possède une entrée avec penderie, une salle de bain généreusement proportionnée (douche à hauteur du sol, lavabo, wc) équipée de barres de maintien.
- En cas d'urgence, deux dispositifs, l'un à proximité du lit et l'autre dans la salle de bain permettent aux résidents de faire appel aux personnels soignants.
- De plus, chaque chambre possède le même mobilier, composé d'un lit électrique médicalisé, d'une table de chevet avec téléphone, d'une table-bureau avec chaise, d'un fauteuil adapté, d'un accès internet et d'une télévision à écran plat (maison de retraite).



Siège social : 2, rue du Général Guillaumat - 33600 PESSAC - 05 56 07 07 04

Courriel : [siege@foyersdesaines.fr](mailto:siege@foyersdesaines.fr)

Association loi 1901 à but non lucratif créée le 31 juillet 1987 (J.O. du 19 août 1987) - siret 342 374 154 00082

AfA  
Association des Foyers des Aînés



# Le Bois du Loret à Cenon (33)



**Salle Snoezelen**, de stimulations sensorielles, dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



## Les prestations, la surveillance médicale et paramédicale

**Le médecin coordonnateur** est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de soins. Il assure la coordination avec les prestataires de santé externes qui interviennent dans l'établissement : professionnels de santé libéraux, établissements de santé, secteur psychiatrique.

**L'infirmier(ère) référent(e)** est chargé(e) de la mise en œuvre du projet et de l'animation d'une équipe d'infirmiers(ères), d'aides soignants(tes) et d'aides médico-psychologiques.

**Les infirmiers(ères)** assurent la surveillance, les soins, le suivi du traitement médical et la distribution des médicaments.

**Les aides soignants(tes) et les auxiliaires de vie** apportent si nécessaire, les aides à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne en respectant le maintien de l'autonomie des personnes.

**Le psychologue** de l'établissement est à l'écoute des résidents pour évaluer et fournir un soutien thérapeutique individuel face à des moments psychologiquement difficiles.

**Les mesures médicales et thérapeutiques** adoptées par les instances compétentes figurent au dossier médical informatisé de la personne prise en charge.

## Accompagnement des actes essentiels de la vie quotidienne

Des aides peuvent être apportées au Résident en ce qui concerne la toilette, l'alimentation, l'habillement, les déplacements dans l'enceinte de l'établissement.

Notre objectif étant de rétablir ou de maintenir le plus haut niveau possible d'autonomie. Ces aides sont réalisées en recherchant la participation du Résident.

## Les services

### La restauration

Le petit-déjeuner est servi en chambre vers 8h du matin.

Au rez-de-chaussée de la résidence, la salle de restaurant, lumineuse et climatisée accueille les résidents à partir de 12h pour le déjeuner et 19h pour le dîner.

La cuisine est préparée sur place par un personnel qualifié et à l'écoute des souhaits des convives.

De même, le goûter est distribué quotidiennement dans les lieux de vie, salons et chambres à 16h.

### Le linge

L'entretien du linge des résidents est confié à une lingère. Celle-ci est à l'écoute des résidents pour toutes questions spécifiques au linge personnel.

### Le salon de coiffure

Un salon de coiffure et d'esthétique est aménagé au sein de l'établissement et reçoit les résidents sur rendez-vous.

### Le courrier

Chaque résident dispose d'une boîte à lettres pour recevoir le courrier (qui peut être distribué dans les chambres si nécessaire).

### Information

Différents tableaux concernant l'information interne à la résidence et à l'animation sont mis à jour dans les lieux de vie et les étages de la résidence.

### Animation

Des animations liées au corps, aux jeux, aux mots, aux arts plastiques, à la chanson... sont proposées quotidiennement par un personnel qualifié.

L'objectif est bien évidemment de divertir, mais surtout de favoriser la communication, échanger, créer des liens et ainsi lutter contre le sentiment de solitude et l'isolement social.

### Entretien :

La résidence dispose d'un personnel technique d'entretien qui peut intervenir selon les besoins dans les chambres des résidents

## Nos partenaires

- > **Mairie de Cenon**, 1 avenue Carnot, 33150 Cenon .....05 57 80 70 00
- > **Centre Local d'Information et de Coordination de la Rive Droite**  
95/97 avenue Jean Jaurès, 33150 Cenon .....05 56 40 98 44
- > **Centre Communal d'Action Sociale de Cenon**,  
1 rue Pétrus Rubens, 33150 Cenon .....05 57 54 33 90
- > **Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - Centre de gérontologie de Lormont**  
rue Pierre Mendès-France, 33310 Lormont .....05 56 79 56 79
- > **Comité Régional Aquitain de Coordination Action Sociale AGIRC et ARRCO**
- > **Centre Hospitalier de Cadillac** 89 rue Cazeaux Cazalet, 33410 Cadillac-sur-Garonne...05 56 76 54 54
- > **Conseil Général de la Gironde** Esplanade Charles de Gaulle, 33074 Bordeaux Cedex ..05 56 99 33 33
- > **Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales**  
103 bis, rue Belleville - B.P. 922, 33062 Bordeaux-Cedex.....05 57 01 91 00
- > **Réseau de l'ESTEY, réseau d'accompagnement et de soins palliatifs du Bordelais**,  
52 rue des Treuils, 33082 Bordeaux Cedex .....05 56 89 82 53
- > **Centre de Gériatrie, CHU de Bordeaux, hôpital Xavier Arnoz**  
Avenue du Haut-Lévêque, 33604 Pessac Cedex .....05 56 79 56 79
- > **Centre hospitalier de Libourne**  
112, rue de la Marne, 33500 Libourne .....05 57 55 34 34
- > **Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine**  
15 rue Claude Boucher, 33300 Bordeaux .....05 56 43 71 11